



Déclaration CE de conformité
(Annexe II A directive 2006/42/CE)
(Traduction du texte Italien)



JMG Cranes S.p.A.

Le fabricant :

v. Sito Nuovo, 14 - 29010 — Sarmato (PC) - Italie

Fabricant de la machine :

Dénomination	GRUE MOBILE (avec fourches, si montées)
Modèle	MC25S
Numéro de série	0718
Année de fabrication	2021
Alimentation	Électrique à batterie
Puissance installée	7 kW

déclare sous sa propre responsabilité que la machine précitée est conforme aux dispositions des Directives suivantes et amendements successifs:

2006/42/CE	Directive machines
2014/35/UE	Directive Basse Tension
D.L. 262/2002	Directive bruit Déf. 38 Annexe I, proc. Annexe VI-1
2000/14/CE	Niveau de puissance acoustique mesuré 97 dB (A)
	Niveau de puissance acoustique garanti 100 dB (A)
	O.N. n. 1282 Organisme Certification Machines S.r.l. - via Mincio, 386 - Savignano sul Panaro (MO)

Déclare par ailleurs que la personne autorisée à constituer le fascicule technique, établie dans la Communauté Européenne est :

Nom

Emilio Berti

Adresse

Via Sito Nuovo, 14 - 29010 Sarmato (PC)

Sarmato, 12 Janvier 2021

Emilio Berti

Le Représentant Légal